ROYAUME DU MAROC
MINISTETRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
COMMUNE TELOUET

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N°:44/2026

Le président de la commune Telouet procédera à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application disposition de l'article 91 du décret n° : 2-22-431 du 08 mars 2023, relatif aux marchés publics.

***OBJET DE LA PRESTATION : Achat et livraison de pavé autobloquant au profit de la commune de Telouet.**

***CONSISTANCE DE LA PRESTATION :**

N°	Désignation des prestations	Unité de mesure	Quantité	Garantes exigées
1	- Pavés-autobloquants de type en H ; dimensions: 60×197×164mm couleur: Gris	M2	2800	-Un catalogue doit être déposé au bureau d'ordre de la commune avant la date et l'heure d'ouverture des plis .
2	- Pavés-autobloquants de type en H ; dimensions: 60×197×164mm couleur: Rouge	M2	700	

- lieu exécution : commune Telouet .

- Délai exécution : 10 jours à compter du lendemain de la date de notification du bon de commande.

- Date et heure limites de réception des devis des concurrents : le 24/11/2026 A 11h00

- les concurrents peuvent également déposes leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible a l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Telouet le 20 NOV. 2026

Le Président de la commune

Royaume du Maroc * Ministère de l'Intérieur * Province de Ouarzazate
Commune TELOUET

Le Président

MOULAY EL HASSANE EL YAZIDI

Scanné avec CamScanner